

Avis public à la concurrence

Maître d'ouvrage :

Commune de Villard de Lans
Mairie – 62, place Chabert
38 250 VILLARD-DE-LANS
Tel : 04 76 94 50 00 / email : info@villard-de-lans.fr

Article 1 : Objet de la consultation

L'objet de la présente consultation est une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une desserte du canton du Lauzet. Cette desserte comprendra une route forestière (du Pic Noir) et la mise au gabarit de pistes existantes et le cas échéant la création de pistes permettant le raccord de l'existant à la route forestière en projet.

Le projet comprendra les infrastructures annexes à la desserte (places de dépôt, aires de retournement) nécessaires à l'utilisation par des camions transportant les bois.

Lieu d'exécution : Territoire communal de Villard-de-Lans et Corrençon-en-Vercors

Article 2 : Contenu de la prestation de maîtrise d'œuvre

La prestation de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments suivants :

1) PRO : Etude de projet

Le projet comprendra les ouvrages et les infrastructures nécessaires pour permettre le stockage des bois et les manœuvres des camions.

La route projetée devra permettre la circulation des camions à fort tonnage (portance de 50 Mpa minimum). Sa longueur est d'environ 2 km de route et environ 3 km de pistes.

Le projet devra s'insérer dans le budget imparti ayant fait l'objet d'une demande de subvention.

2) ACT : Assistance à la passation de contrat

Conception d'un dossier de consultation des entreprises pour la passation d'un Marché à Procédure Adaptée.

Analyse des offres selon les critères choisis dans le règlement de consultation.

Rédaction d'un rapport d'analyse des offres et des notifications. Soutien au maître d'ouvrage en cas de recours des candidats.

3) VISA :

Validation des plans d'exécution des ouvrages et procédés projetés par les entreprises.

4) DET : Direction de l'Exécution des Travaux

Suivi des travaux. Rédaction des ordres de service et des comptes rendus.

5) AOR : Assistance aux Opérations de Réception

Lors de la réception des travaux, le maître d'œuvre réalisera les contrôles et essais nécessaires. Rédaction des documents administratifs pour le versement de la subvention.

Article 3 : Règlement de consultation

Date et lieu de remise des offres : le vendredi 14 octobre 2022 (17h00) à la mairie de Villard-de-Lans (format numérique ou courrier, cachet de la poste faisant foi).

Pièces à fournir : L'offre comprendra :

- une partie candidature comprenant un extrait de Kbis (si structure nouvelle et méconnue pour ce genre de maîtrise d'œuvre), les moyens humains et matériels dédiés à la prestation et les références dans des prestations similaires.
- une partie offre comprenant le montant de la prestation ainsi qu'un mémoire technique et un planning d'intervention.

Jugement des offres : les offres seront jugées selon 2 critères pondérés comme suit

	Critères	Note sur	Pondération
1	Prix des prestations	10	50%
2	Moyens humains, références et planning d'intervention	10	50%

Délai de validité des offres : les offres seront valables jusqu'au 31/12/2022.

Renseignements : auprès de la mairie de Villard-de-Lans aux heures d'ouverture du secrétariat ou par email.

Fait à Villard de Lans, le 12 août 2022

Le maire, Arnaud MATHIEU

